

C O P I E

Vonda, Sask., ce 7 juillet 1939

Monsieur Gladstone MURRAY  
Gérant de la Société Radio-Canada  
O T T A W A

Cher Monsieur Murray,

L'inauguration prochaine du poste émetteur de WATROUS ramène tout naturellement la question si importante de la part équitable à faire au français dans les horaires de ce poste fédéral.

Notre Association a reçu maintes représentations à ce sujet. Et comme elle doit tenir son Congrès général à GRAVELBOURG, les 18, 19 et 20 de ce mois, il m'est absolument indispensable de pouvoir, à cette occasion, fournir à notre population canadienne-française des renseignements précis sur ce à quoi nous pourrions désormais nous attendre.

Lors de notre entrevue du 17 mai 1937 à Régina, vous m'aviez indiqué que, tant que la Société ne posséderait pas de poste à elle dans l'Ouest, il lui serait pratiquement impossible d'améliorer sensiblement la situation qui nous était faite dans le domaine radiophonique. J'acceptais alors vos raisons. En fait, cette situation s'est plutôt aggravée qu'améliorée comme le témoigne le tableau, dressé par notre Association le 11 février 1939, dont vous trouverez copie ci-après.

Par ailleurs, vous m'aviez assuré qu'aussitôt que la Société posséderait un poste dans l'Ouest, il lui serait possible de faire droit à nos justes revendications.

Avec l'inauguration de WATROUS, les conditions d'établissement d'un juste horaire se trouvent donc réalisées. Et vous comprendrez aisément que si nous avons voulu patienter ces deux dernières années encore, nous sommes pleinement justifiés de revenir aujourd'hui à la charge.

Nos griefs et le minimum auquel nous nous attendons se trouvent exposés dans le Mémoire que nous vous avons présenté le 17 mai 1939. Au cas où vous ne l'auriez pas sous la main, je vous en fais tenir une autre copie ci-inclus.

Avec les membres du bureau des gouverneurs, vous avez bien voulu reconnaître que nos réclamations étaient très raisonnables. C'est donc essentiellement le même exposé que nous vous présentons à nouveau aujourd'hui. Vous nous permettrez seulement de constater qu'un poste de Radio-Canada qui n'aurait pas au moins un Canadien-Français au nombre des membres de son personnel d'annonceurs serait un contre-sens. Nous voulons donc ajouter aux demandes minima contenues dans le Mémoire, celle d'un annonceur canadien-français.

Vous priant de bien vouloir me renseigner immédiatement -- en vue des informations que je devrai donner à notre Congrès général des 18-20 juillet -- sur ce que la Société est déterminée à faire dès l'ouverture du poste de Watrous en réponse à nos demandes, j'ai l'honneur de vous présenter, cher Monsieur Murray, nos salutations empressées.

Pour L'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-CANADIENNE de la  
Saskatchewan,  
Le secrétaire-général,

L'abbé Maurice BAUDOUX.

P.S.

Je me permets de vous suggérer de m'envoyer votre réponse, si vous constatez que le temps presse, au Collège Mathieu, à GRAVELBOURG (Sask.)

COPIE

VONDA, (Sask.), ce 7 juillet 1939.

Monsieur Gladstone MURRAY

gérant de la Société Radio-Canada,  
O T T A W A.

Cher monsieur MURRAY,

L'inauguration prochaine du poste émetteur de WATROUS ramène tout naturellement la question si importante de la part équitable à faire au français dans les horaires de ce poste fédéral.

Notre Association a reçu maintes représentations à ce sujet. Et comme elle doit tenir son Congrès général, à GRAVELBOURG, les 18, 19 et 20 de ce mois, il m'est absolument indispensable de pouvoir, à cette occasion, fournir à notre population canadienne française des renseignements précis sur ce à quoi nous pourrions désormais nous attendre.

Lors de notre entrevue du 17 mai 1937, à Régina, vous m'aviez indiqué que, tant que la Société ne posséderait pas de poste à elle dans l'Ouest, il lui serait pratiquement impossible d'améliorer sensiblement la situation qui nous était faite dans le domaine radiophonique. J'acceptais alors vos raisons. En fait, cette situation s'est plutôt aggravée qu'améliorée, comme le témoigne le tableau, dressé par notre Association le 11 février 1939, dont vous trouverez copie ci-après. Par ailleurs, vous m'aviez assuré qu'aussitôt que la Société posséderait un poste dans l'Ouest, il lui serait possible de faire droit à nos justes revendications.

Avec l'inauguration de WATROUS, les conditions d'établissement d'un juste horaire se trouvent donc réalisées. Et vous comprendrez aisément que si nous avons voulu patienter ces deux dernières années encore, nous sommes pleinement justifiés de revenir aujourd'hui à la charge.

Nos griefs et le minimum auquel nous nous attendons se trouvent exposés dans le Mémoire que nous vous avons présenté le 17 mai 1939. Au cas où vous ne l'auriez pas sous la main, je vous en fais tenir une autre copie ci-inclus.

Avec les membres du bureau des gouverneurs, vous avez bien voulu reconnaître que nos réclamations étaient très raisonnables. C'est donc essentiellement le même exposé que nous vous présentons à nouveau aujourd'hui. Vous nous permettrez seulement de constater qu'un poste de Radio-Canada qui n'aurait pas au moins un Canadien-Français au nombre des membres de son personnel d'annonceurs serait un contre-sens. Nous voulons donc ajouter aux demandes minima contenues dans le Mémoire, celle d'un annonceur canadien-français.

Vous priant de bien vouloir me renseigner immédiatement - en vue des informations que je devrai donner à notre Congrès général des 18-20 juillet - sur ce que la Société est déterminée à faire dès l'ouverture

(verso)

du poste de WATROUS en réponse à nos demandes, j'ai l'honneur de vous présenter, cher Monsieur MURRAY, nos salutations empressées.

Pour l'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-CANADIENNE de la SASKATCHEWAN,

Le secrétaire-général,

L'abbé Maurice BAUDOUX.

P.S. Je me permets de vous suggérer de m'envoyer votre réponse si vous constatez que le temps presse, au Collège Mathieu, à GRAVELBOURG, (Sask.)